



## Déclaration sur l'inclusion et les droits de la personne

L'Association canadienne des sages-femmes (ACSF) est une organisation qui est ancrée dans le mouvement féministe et qui possède un engagement historique envers les droits de la personne et la justice sociale. Notre but est de faire preuve d'un leadership visionnaire dans notre travail face à ces enjeux à l'intérieur du contexte de soins de santé canadien et global. Ainsi, nous nous engageons à inclure les communautés trans, queers et les personnes intersexuées et marginalisées au cœur de notre dialogue et assurer que les déclarations, les actions et tous les aspects du travail de l'ACSF soient inclusifs. Ces priorités ne sont pas établies selon les besoins de la majorité, mais plutôt selon l'importance de l'intégration de toutes les personnes.

Nous avons pris connaissance des discussions récentes aux États-Unis et des doléances exprimées à savoir que les mesures importantes prises pour assurer que les personnes trans, queers ou intersexuées, prestataires de nos soins et membres de nos communautés ne soient pas marginalisés, niés ou rendus invisible, minent en quelque sorte notre capacité à fournir des soins centrés sur la femme. L'ACSF réfute cette déclaration complètement. Nous croyons qu'il est essentiel pour les sages-femmes d'honorer et de respecter les droits de toute personne à l'autodétermination et leur droit de recevoir des soins de santé qui est libre de toute forme de discrimination, de transphobie et de préjugés. Il n'y aura pas de bénéfices pour les femmes ou leurs soins de santé de refuser de reconnaître ou d'inclure les droits d'autrui.

Nous avons conscience que la transphobie affecte de manière disproportionnée les personnes avec d'autres identités marginalisées, qui souvent s'additionnent, tels que les personnes souffrant de racisme, les personnes qui s'auto-identifient autochtones, celles qui vivent des situations de colonialisme, celles qui vivent avec l'héritage des pensionnats autochtones, les personnes ayant des aptitudes différentes et toutes celles vivants avec les effets des déterminants sociaux de la santé.

La discrimination dans la prestation de services peut entraîner que des personnes trans retardent ou même évitent certains services de soins de santé nécessaires, souvent au point de mettre leur santé à risque. Nous avons également conscience que l'équité en santé dépend de l'information que les professionnels de soins de santé ont sur les besoins précis des personnes trans, queers ou intersexuées. L'ACSF s'engage à fournir des ressources et de la formation à nos membres et à faire une vérification interne de notre propre organisation pour assurer l'inclusion. Nous avons commencé notre travail sur ces questions au sein de l'ACSF et nous reconnaissons que nous avons encore beaucoup à apprendre et beaucoup à faire en tant qu'organisation et en tant qu'individus. Nous nous engageons à participer à de la formation continue pertinente, en partenariat avec les organisations et les individus qui peuvent orienter et fournir des conseils à l'ACSF. L'ACSF estime que toutes les sages-femmes et les pratiques de sages-femmes peuvent et doivent offrir un environnement où tous les individus sont accueillis, traités avec dignité et respect et encouragés à être des membres actifs de la communauté.

C'est notre espoir et notre intention que toutes les sages-femmes soient soutenues dans leur pratique et leur profession indépendamment de l'identité de genre ou l'expression de genre et de même, que les sages-femmes canadiennes accueillent toutes clientèles et leur fournissent

des soins culturellement sécuritaires, avec compassion, indépendamment de l'identité de genre ou l'expression de genre. Nous appuyons les changements que Midwives Alliance of North America (MANA) a faits à leur document sur les compétences de base pour refléter la diversité des sages-femmes et de la clientèle, et nous sommes en processus pour que nos propres documents : déclaration de mission, de valeurs et d'objectifs stratégiques soient inclusifs dans le langage, la portée et l'intention. Nous croyons que veiller à ce que notre travail et le langage utilisé reflètent l'existence et l'inclusion des personnes trans, queers et intersexuées n'élimine pas l'existence des femmes, mais, au contraire, étend tout simplement les droits de la personne de base à toutes les sages-femmes et à toutes les personnes desservies.

Le conseil d'administration  
de l'Association canadienne de sages-femmes

septembre 2015